

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



Conservatoire
d'espaces naturels
Savoie



Sommaire

Édito	3
Moments clés de 2025	4
Nos missions	6
Carte des sites gérés	14
Les territoires	16
Coopération et mécénat	28
Éléments financiers	29
L'équipe en 2025	30
Vie associative	31

Quelques chiffres...



125
Sites gérés



21,2
Salariés en ETP



1 689 ha
Superficie en gestion CEN



3,66 millions d'€
De produit comptable en 2025

ÉDITO

En 2025, le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie a poursuivi avec un élan soutenu ses missions et son activité, qu'il s'agisse de préservation de la biodiversité, de gestion des milieux naturels, de connaissance scientifique, mais aussi d'animation territoriale, de partage de l'information naturaliste et de communication, élan conforté par l'appui sans faille de ses administrateurs et par l'efficacité de notre équipe de salariés.

Dans le domaine du foncier, le Conservatoire est toujours aussi dynamique, avec le lancement de la stratégie d'acquisition forestière qui s'est traduite par la finalisation de l'achat d'une forêt en Maurienne (28 ha).

Les travaux de restauration de milieux naturels, l'une des grandes expertises du CEN Savoie, ne sont pas en reste, avec la deuxième phase du chantier de restauration du site de la Fontaine des Janon à La Motte Servolex, site majeur qui retrouvera un fonctionnement hydraulique plus naturel en 2026, la restauration des épis de protection des roselières du lac du Bourget ou le lancement du projet de renforcement de la végétation aquatique au sein de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du lac d'Aiguebelette.

Sur le plan scientifique, le CEN poursuit la réalisation et la mise à jour des plans de gestion de ses sites. Il s'agit de documents d'orientation essentiels pour la préservation des milieux tout en permettant la poursuite d'activités économiques déjà présentes telles que l'agriculture. Mais surtout, la reprise de l'animation de cinq nouveaux sites Natura 2000 en 2024 s'est traduite par le lancement de la révision du Document d'Objectifs (DOCOB) du site « Réseau de zones humides de la Combe de Savoie et de la basse vallée de l'Isère », exercice important pour favoriser l'appropriation des enjeux par l'ensemble des acteurs locaux, et moment fort de mobilisation pour les équipes du CEN.

L'année 2025 a aussi été l'occasion pour notre Conservatoire de renforcer nos liens avec le monde agricole, grâce à la finalisation de notre projet pour le développement de l'utilisation de semences locales dans le cadre de chantiers de restauration écologique. Notre travail conjoint avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et la Société d'Économie Alpêtre a permis de valoriser cette technique auprès d'un nombre accru d'exploitants agricoles, en espérant son adoption la plus large possible.

Être un Conservatoire d'espaces naturels, c'est aussi faire partie d'un réseau national, qui couvre aujourd'hui la totalité du territoire métropolitain, après l'adhésion de Bretagne Vivante au réseau des CEN en avril 2026, et qui, avec 4 500 sites, est le premier gestionnaire d'espaces naturels après l'État. Notre dynamique inter-CEN au niveau régional se renforce elle aussi, grâce à la montée en puissance de l'Union des six Conservatoires d'espaces naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes, qui est devenue un interlocuteur privilégié de nos partenaires institutionnels. La relation entre les deux Savoie



Emmanuel de Guillebon

Président, CEN Savoie

se trouve aussi renforcée grâce au fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité, au montage de projets européens ou l'organisation d'une formation en commun ainsi qu'à des échanges techniques accrus entre nos équipes.

Sur le plan de notre fonctionnement interne, les administrateurs, avec l'appui de l'équipe salariée, ont révisé notre stratégie 2025-2035. Elle confirme notre ambition de protection des espaces naturels tout en prenant en compte les contraintes, notamment financières, qui sont les nôtres. Place à « l'ambition pragmatique » pour la décennie à venir ! L'année 2026 verra aussi le départ de notre directeur Arnaud Gauffier, et l'arrivée de son successeur, auquel il reviendra de mettre en œuvre cette nouvelle stratégie.

C'est donc un CEN dynamique et engagé qui poursuit son activité. Mais toutes ces actions ne pourraient être mises en œuvre sans nos partenaires techniques et financiers.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes poursuit son soutien sur l'animation des sites Natura 2000, malgré la baisse de la dotation régionale accordée aux six Conservatoires d'espaces naturels (-17% en 2026) et l'arrêt des Contrats Verts et Bleus, qui venaient compléter les financements de nombreux projets de gestion et de restauration au niveau territorial. L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse se révèle être un partenaire toujours aussi engagé en faveur de la biodiversité, notamment dans le cadre son 12^{ème} Programme d'actions. Je souhaite aussi remercier les services de l'État pour leur soutien continu, malgré l'amputation des crédits du Fonds Vert sur l'année 2025.

Enfin, l'appui fidèle du Département de la Savoie s'avère toujours aussi précieux pour finaliser nos projets sans oublier le sujet de la recherche de nouveaux locaux pour le CEN, tâche de longue haleine s'il en est.

Ainsi, le Conservatoire « fait sa part » pour contribuer à la préservation de notre patrimoine naturel, action qui est plus que jamais porteuse de sens et d'espoir, en cette période de crise écologique, climatique et politique. Néanmoins, aucune des actions mentionnées dans ce document, dont je vous souhaite une excellente lecture, n'aurait été possible sans le soutien efficace de nos partenaires financiers et techniques, l'engagement de nos administrateurs et le professionnalisme et le dévouement de l'ensemble des salariés. Qu'ils en soient tous ici remerciés.

TEMPS FORTS

27 & 28 juin 2025

**Journées du lynx à
Aiguebelette** : film, village
partenaires et sortie terrain



6, 7 & 8 juin 2025

**Masterclass photo avec Denis
Palanque** (Plaine des Hurtières)

22 mars 2025

Festival « Agir pour les glaciers » :
participation à une conférence en
tant qu'expert ainsi qu'un stand sur
les tourbières d'altitude et leur rôle
dans la gestion de l'eau

2 juillet 2025

**Assemblée générale du CEN
Savoie à Vions**, avec visite de la
lône du Curé



20 septembre 2025

**Balade en canoë et ramassage
de déchets** (lac du Bourget,
50 ans du Conservatoire du
littoral)



30 août 2025

Rallye des familles à Aqualis
(50 ans du Conservatoire du littoral)

Octobre 2025

**Début de la seconde partie des
travaux de renaturation sur la
Fontaine des Janon** : évacuation de
l'ancienne route et des remblais,
restauration des flux hydrologiques sur
la zone

Nos missions

🔍 CONNAÎTRE



1 393

Espèces observées (en 2025)



15 332 ha

Zones humides dans le 4^{ème}
porté à connaissance



1700

Sondages de sols réalisés en 2025



250

Journées de prospection
naturaliste de l'équipe en 2025

Bilan annuel de la mission

Toujours plus diversifiée, l'activité de connaissance du Conservatoire, des inventaires aux actions de suivi et d'expertise, a été marquée par le lancement de nouveaux projets.

On peut citer par exemple, le démarrage de la révision du DOCOB Natura 2000 du "réseau de zones humides de la Combe de Savoie et de la basse vallée de l'Isère", suivant les prescriptions du guide d'élaboration des documents de gestion d'espaces naturels, dit CT88, de l'Office français de la Biodiversité (OFB). Avec le projet de préservation du corridor Alpes-Jura pour le lynx, l'équipe a installé et suivi une trentaine de pièges photos pour mieux comprendre la dynamique de circulation de l'espèce dans le massif. Elle a également engagé des analyses de la connectivité des milieux et d'ADN environnemental pour le projet de renforcement des populations de papillons protégés. Enfin, à travers le projet ECO ALP, lancé en 2025, pour améliorer les chances de succès d'actions de restauration, l'équipe a sélectionné et mettra en œuvre des méthodes pour mieux comprendre les liens entre qualité des habitats, sols et usages pastoraux en altitude.

Au-delà des campagnes annuelles de suivis des sites du Conservatoire, tant avec les outils de la BAO MhéO, que dans le cadre des projets d'évaluation des mesures de gestion (OFB, Patrinat), l'équipe a mobilisé les connaissances et son expertise pour éclairer, comme cela est le cas pour l'étang des Aigrettes au sud du lac du Bourget, les nouveaux défis de la gestion de ce site. Enfin, dans une démarche de valorisation naturaliste, le Conservatoire, après plusieurs années de prospection, a publié, en collaboration avec l'Observatoire de la Biodiversité d'Auvergne-Rhône-Alpes, le guide sur les Punaises Pentatomoidea de la région.

A photograph showing two people, likely researchers, in a grassy field. They are wearing hats and backpacks, and are looking down at something on the ground. The background is a dense forest.

Suivi papillons en Chautagne

Bilan à cinq ans des effets de la restauration du marais de Chautagne

En septembre 2019, après quatre années d'étude et de concertation, les plus vastes travaux jamais engagés par le CEN Savoie débutaient dans la parcelle D705. Cette opération de restauration, ambitieux projet d'intérêt général confié par la Commune de Chindrieux, propriétaire de cette parcelle anciennement cultivée en maïs, a fait l'objet d'un important dispositif de suivi

scientifique pour documenter et évaluer ses effets pour le fonctionnement du milieu, la biodiversité et sa valorisation agricole. Cinq années plus tard, les résultats sont spectaculaires. Après les terrassements pour effacer le réseau de drainage, la nappe s'est réajustée et s'est rapprochée de la surface du sol. L'élévation de 27 cm du niveau médian annuel autorise à conclure que les conditions hydrologiques actuelles permettent l'arrêt de la minéralisation de la tourbe et des émissions de CO² associées. L'évolution de l'indicateur floristique d'engorgement de la Boîte à Outils (BAO) de suivi des Zones Humides (BAO Mhéo, RhoMéO) traduit la même tendance. En assurant une production de fourrage et litière pour près de 300 à 500 tonnes de matière sèche par an, les actions de végétalisation de la parcelle ont permis une régression rapide des espèces adventices et de contenir le développement des espèces invasives. L'indice de qualité floristique des secteurs semés en graines locales, qui a fait un bond de 3,7 en 2019 à 19,8 en 2023, se rapproche de la valeur de référence pour les prairies de fauche tourbeuses du reste du marais (22,7). Pour la faune, la reconquête de la parcelle progresse rapidement (avifaune et entomofaune notamment) et près de 157 espèces ont pu être observées. Toutefois, les indicateurs basés sur les populations d'amphibiens et d'odonates tardent à traduire significativement ces observations, soulignant que le potentiel d'accueil de la parcelle ne s'exprime pas encore totalement. Prévu par la BAO pour 10 ans, les suivis se poursuivront pour confirmer ces tendances qui nous confortent dans l'efficacité de nos actions.



Étang créé dans le cadre de la restauration de la parcelle des communaux de Chindrieux

Nos missions

PROTÉGER



125

Sites en gestion CEN



1689 ha

Superficie totale en gestion CEN



6

Nouveaux sites en gestion CEN
en 2025



51,4 ha

Nouvelle superficie totale en
gestion CEN en 2025

Animation et stratégie foncière en 2025

Bien qu'arrivant à leur terme, les Contrats Vert et Bleu (CVB) et contrats de bassin ont encore permis en 2025 de réaliser des acquisitions foncières en boisements humides et marais, particulièrement en Combe de Savoie ainsi que dans l'Avant-pays savoyard (Contrat de bassin versant Guiers-Aiguebelette porté par le SIAGA).

Le CEN Savoie a initié un réseau d'îlots de sénescence en forêts privées grâce aux Contrats Vert et Bleu, en complément des forêts publiques, en matière de répartition, mais aussi de peuplements (différents du fait de leur altitude plus basse). La pérennité de tels îlots de sénescence sur plusieurs siècles suppose leur acquisition, permettant leur mise en évolution libre sur le très long terme, dans un contexte où la filière bois-énergie génère des coupes à blanc étendues et sans réflexion d'ensemble. Ainsi, dans la continuité des programmes précédents, le CEN a obtenu un financement du Fonds Vert en 2025 afin de poursuivre le maillage de forêts matures à l'échelle de la Savoie.



Le Gros-bec casse-noyaux, un des oiseaux le plus discret de nos forêts



Les nombreux partenaires réunis lors de l'acquisition de la forêt d'Argentine



Forêt d'Argentine

Acquisition de la forêt d'Argentine

28 ha étagés de 700 à 1 400 m d'altitude, au pied du versant mauriennais de la Lauzière, site Natura 2000 : une belle acquisition signée avec tous les partenaires en mairie d'Argentine le 26 juin 2025. Du torrent de la Balme à la hêtraie-pessière, en passant par la forêt de tilleuls-érables puis de chênes et feuillus mélangés : cette diversité d'habitats, qui plus est sans exploitation depuis plus de 50 ans, était prometteuse d'une diversité d'espèces. Promesse tenue, puisque les inventaires menés sur les coléoptères et champignons du bois mort révèlent pas moins de 50 espèces patrimoniales.

La maîtrise foncière par le Conservatoire garantit la libre évolution forestière sur le très long terme, principal déterminant de cette richesse : un « haut degré de conservation de la nature » à labelliser Zone de Protection Forte (ZPF), contribution aux 10 % de protection forte à atteindre en 2030 (stratégie nationale des aires protégées).

Ainsi la « trame vieux bois » continue de s'instaurer peu à peu, et devra s'étendre à des pinèdes, mélézins, chênaies et pessières de Savoie.

Nos missions

GÉRER



57

Nombre de programmes



887 975 €

Budget des travaux en 2025



59

Nombre de sites concernés par des travaux



160 ha

Surface fauchée



38

Partenaires agricoles

Bilan des travaux et de la mission

En 2025, le Conservatoire a poursuivi ses actions de gestion courante d'une soixantaine de sites répartis sur tout le territoire départemental, en lien étroit avec la profession agricole : fauche des prairies humides (160 ha), pâturage de marais et de pelouses sèches (48 ha). Il a également débuté la restauration de prairies de fauche sur les parcelles nouvellement acquises dans le grand marais de la Deysse à Entrelacs.

Plusieurs gros chantiers ont également occupé les équipes cette année. Il s'agit tout d'abord de la poursuite des travaux de déconstruction des 700 m de l'ancienne route traversant la Fontaine des Janon (La Motte-Servolex) avec la réalisation des terrassements. L'évacuation des enrobés et d'une partie des remblais, suivie du remodelage des terrains ont permis de restaurer les pentes originelles et les écoulements des nombreuses sources. Un autre projet d'ampleur est celui du renforcement des populations de végétation aquatique du lac d'Aiguebelette et le démarrage de la phase travaux (appel d'offre et recrutement des prestataires). Autour du lac du Bourget, les travaux en faveur de la végétation littorale se sont poursuivis au sud du lac avec une action de lutte contre les renouées asiatiques et la réalisation d'épis de protection contre les effets de la houle, accompagnée de plantations de roseaux et de scirpes sur la rive du Poète (Tresserve).



Prairie en pleine floraison

Valoriser les graines locales pour restaurer les espaces agricoles et naturels

Le projet de développement de l'utilisation de semences locales dans le cadre de chantiers de restauration écologique des habitats naturels est porté conjointement par le CEN et le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) grâce au financement de la Région. Il est le fruit d'un travail expérimental scientifique et technique depuis 2016. En 2025, le CEN s'est associé à la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et à la Société d'Économie Alpestre de Savoie pour développer des partenariats agricoles afin d'expérimenter la restauration écologique de parcelles et d'alpages exploités. Une dizaine d'exploitants et alpagistes montrant un intérêt pour la démarche ont été rencontrés. Cela a conduit à la réalisation de plusieurs chantiers de récolte de graines par brossage en alpages et en vallées.



Prairie prête à être récoltée



Vérification des graines récoltées par la brosseuse du CEN Savoie

Plusieurs secteurs exploités ont déjà été semés avec des graines locales et d'autres le seront en 2026. Ces parcelles seront suivies en 2026 et dans les prochaines années, selon des modalités établies en lien avec la Chambre d'Agriculture, afin d'acquérir des références partagées sur la reprise de la végétation après semis avec des graines locales. De nouveaux financements seront à trouver afin de maintenir cette belle dynamique engagée entre le CEN et les professionnels agricoles autour de la conservation et de la valorisation de notre patrimoine commun que sont les graines locales.

Nos missions



SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER

Bilan de la mission sensibiliser et accompagner

En 2025, le CEN Savoie a continué de s'impliquer dans la dynamique régionale commune aux six CEN d'AURA à travers le groupe de travail "Pôle Accompagnement aux Territoires" visant à structurer les « offres de service » des CEN auprès des collectivités. Il a contribué à l'élaboration d'un ensemble d'outils de communication, ainsi qu'à celle d'un « Guide à la stratégie des CEN pour l'accompagnement des collectivités ».

À l'échelle du Département, le CEN s'est rapproché de l'Agence Alpine des Territoires (AGATE) pour contribuer aux actions d'information et de formation des élus pilotées par AGATE, et ainsi, s'inscrire dans une nouvelle dynamique, aux côtés d'autres organismes départementaux et de l'Association des maires de Savoie.

Le CEN continue de travailler avec les acteurs des territoires pour intégrer au mieux les enjeux de biodiversité dans leurs projets. En 2025, cela s'est traduit par la mise en œuvre d'une feuille de route plus opérationnelle pour l'animation des sites Natura 2000 qui lui ont été confiés par la Région en 2024, après une année d'appropriation des enjeux et de prise de contacts avec les acteurs. Le CEN a accompagné des collectivités pour le montage d'Atlas de Biodiversité Communale qui pourront être amenés à être mis en œuvre à partir de 2026. En 2025, la révision du Document d'Objectifs du "réseau de zones humides de la Combe de Savoie et de la moyenne vallée de l'Isère" a débuté, avec l'évaluation de sa mise en œuvre en lien avec les acteurs locaux.



23

Articles médias



61

Parcelles acquises



12

Collectivités accompagnées



8

Sites en animation Natura 2000



Sensibilisation sur les roselières, dans le cadre des 50 ans du Conservatoire du littoral

Rencontres territoriales 2025 : zones humides de montagne

Cette 6^{ème} édition, tenue le 20 novembre à Chamousset, a permis de mettre un coup de projecteur sur les zones humides de montagne (au-dessus de 1 000 m d'altitude), avec une présentation par le CEN et les services de l'État de l'inventaire de ces milieux et de leurs spécificités écologiques, et des informations réglementaires spécifiques à ces zones. Plusieurs présentations de collectivités (Syndicat du Pays de Maurienne, commune de Les Belleville), de l'Office national des forêts et de la Compagnie des Alpes, ont illustré, à travers leurs projets et leurs expériences, les outils administratifs, techniques et financiers à disposition pour conduire des actions de préservation et de restauration, y compris en domaine skiable.

Une table ronde sur la prise en compte des zones humides en alpage a particulièrement retenu l'attention de l'auditoire, avec les témoignages très concrets de Sébastien Vincendet, éleveur laitier et fromager en Beaufort "Chalet d'alpage" à Bessans, et Pierre Bessy, élu à Praz-sur-Arly ayant conduit une politique communale en faveur des zones humides en intégrant le monde agricole. La Société d'Économie Alpestre (SEA) et la Chambre d'agriculture ont complété leurs propos par la présentation des programmes et orientations de leurs organismes (plans de gestion pastorale, mesures agroenvironnementales et climatiques...).



Présentation par la Préfecture de Savoie, lors des 6^{ème} rencontres territoriales

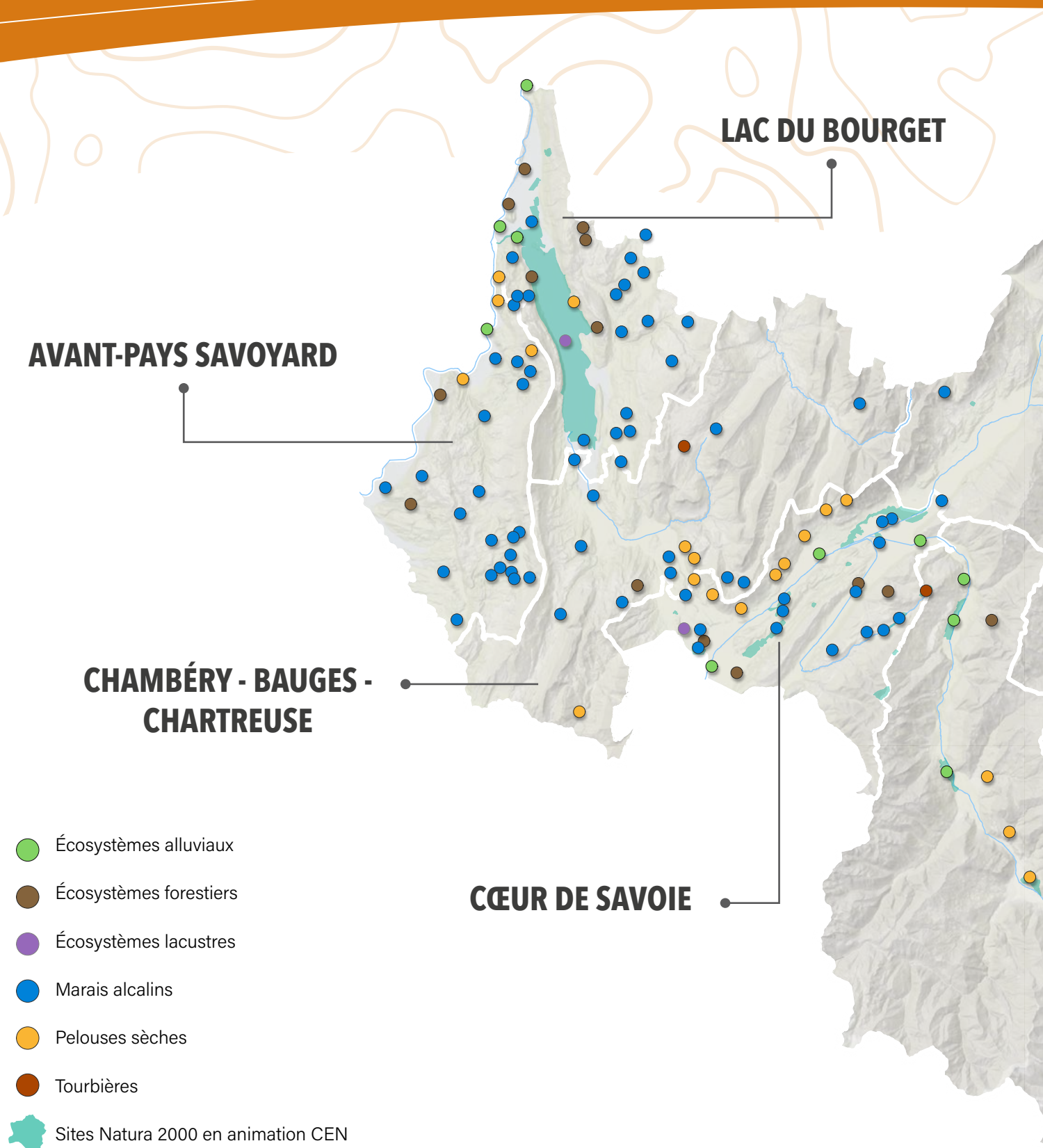


Sensibilisation CEN, et contrôle de la gendarmerie dans le canal de Savières



Les territoires

SITES EN GESTION CEN





125
Sites en gestion CEN



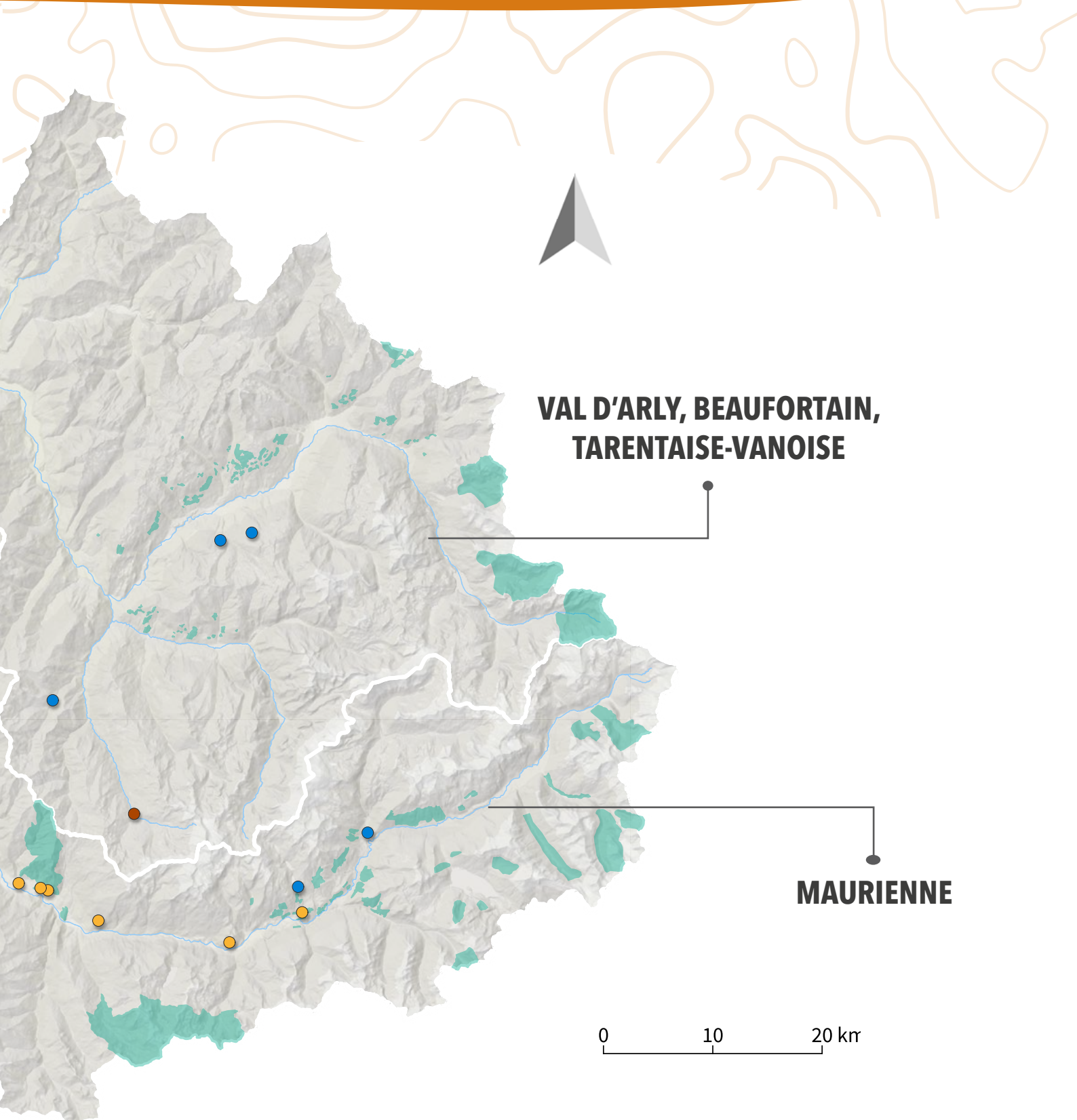
13 Sites en animation ou soutien Natura 2000



1 689 ha
Superficie totale en gestion CEN



1 Réserve Naturelle Régionale en co-gestion (CCLA)



Les territoires LAC DU BOURGET



29

Sites en gestion CEN



640 ha

Superficie en gestion CEN



10,3 ha

Nouvelle superficie en gestion CEN

Travaux de restauration lac du Bourget

La préservation de la végétation littorale constitue un enjeu majeur pour la qualité écologique du lac du Bourget. Depuis 2020, les actions menées ont d'abord porté sur l'amélioration des connaissances de cette zone d'interface entre l'eau et la terre. En 2025, elles se traduisent par la mise en œuvre d'un programme ambitieux de restauration : suppression et renaturation de secteurs artificialisés avec l'utilisation de végétaux locaux, démontage d'exclos de végétation ayant rempli leur rôle, restauration d'ouvrages anti-houle, mise en place d'une ligne d'eau matérialisant le périmètre réglementaire de l'Arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) du sud du lac du Bourget, ou encore érépage des renouées exotiques envahissantes, notamment grâce à une technique désormais bien rodée d'inversion des horizons.

L'ensemble de ces actions devrait contribuer durablement à l'amélioration de la qualité écologique et paysagère du lac du Bourget.



World Clean'Up Day au sud du lac du Bourget

Trévor le castor au lac du Bourget : un outil pédagogique au service de la sensibilisation

À travers les aventures d'un jeune castor curieux et attachant, le récit invite les lecteurs à découvrir les milieux naturels du lac, en particulier les roselières et zones humides du lac du Bourget.

Pensé comme un outil pédagogique accessible, ce livre mêle narration, illustrations et contenus naturalistes afin de mieux comprendre le rôle essentiel du castor, véritable « ingénieur des écosystèmes », capable de transformer son environnement au bénéfice de nombreuses espèces. L'adaptation locale permet également de valoriser les enjeux spécifiques au lac du Bourget : préservation des habitats, cohabitation entre usages humains et milieux naturels, et importance des actions de restauration engagées ces dernières années.



Rechargement en matériaux avant plantation



Livre audio "Trévor le castor"

Financé par le Crédit Agricole des Savoie grâce au Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité, ce projet s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à destination du grand public et des jeunes générations. Il a été mené avec l'appui du CEN Haute-Savoie, qui a réalisé un ouvrage équivalent pour le lac d'Annecy. Il sera diffusé auprès des communes riveraines du lac ainsi que sur les stands du CEN en 2026, contribuant à renforcer la connaissance et l'appropriation des enjeux écologiques du territoire à travers un support attractif et pédagogique.

Les territoires

CHAMBÉRY - BAUGES - CHARTREUSE

Phase 2 : travaux sur la Fontaine des Janon

Située à La Motte-Servolex, la forêt alluviale de la Fontaine des Janon a récemment fait l'objet d'un ambitieux chantier de renaturation porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie. Après plusieurs mois de travaux, le site entre aujourd'hui dans une nouvelle phase : celle du retour progressif du vivant.

Ce projet visait à restaurer le fonctionnement naturel d'un milieu fortement perturbé par d'anciens aménagements, notamment liés à une carrière et à la présence d'une route. La suppression de cette voie, le retrait de nombreux remblais et la remise en circulation de l'eau ont permis de reconnecter les zones humides et de rétablir les dynamiques écologiques du site.

Menées en plusieurs phases entre 2024 et 2025, ces interventions ont également permis de lutter contre les espèces exotiques envahissantes et d'améliorer la qualité des habitats pour une biodiversité remarquable, typique des forêts alluviales.

Aujourd'hui, les engins ont quitté le site. Peu à peu, la nature reprend ses droits : les écoulements d'eau retrouvent leur chemin, la végétation recolonise les sols et les habitats se reconstituent naturellement. À terme, ce site a vocation à redevenir un refuge pour de nombreuses espèces et un exemple concret de restauration écologique réussie en Savoie.



16

Sites en gestion CEN



95 ha

Superficie en gestion CEN



Point technique lors des travaux de la Fontaine des Janon

Le ruisseau des Chassettes en voie de renaturation

Après 25 ans de gestion et d'étude de la biodiversité et du fonctionnement du marais des Chassettes, le CEN a produit en 2025 un avant-projet pour la renaturation du ruisseau éponyme. Dès 2000, le plan de gestion préconisait des actions pour relever le niveau de la nappe. L'efficacité des seuils en rondins installés en 2004, puis des seuils en palplanches PVC installés 10 ans plus tard, a été limitée. Les réflexions conduites



Empreinte de blaireau, site de la Fontaine des Janon

dans le cadre de l'agrégation et de la mise à jour des deux documents de gestion du marais, pour la partie de Challes-les-Eaux et celle de La Ravoire, ont amené le Conservatoire à proposer aux départements, collectivités et membres du comité de site de conduire une opération plus ambitieuse. Le ruisseau des Chassettes, héritage et vestige du vaste projet de drainage de la tourbière au ^{XI^{ème}} siècle, s'écoule actuellement dans un lit de cinq m de large et 1 m de profondeur largement sur-calibré au regard des débits qui s'y écoulent. Approfondi au gré des curages successifs, les matériaux extraits et déposés sur l'une, l'autre ou les deux berges et formant des merlons, limitent, voire empêchent localement tout débordement dans le marais en période de crue. Le Conservatoire a donc réalisé, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau, une étude d'avant-projet pour redonner au ruisseau un profil d'écoulement plus en adéquation avec son débit. En rehaussant le fond du lit et réduisant la section d'écoulement, la saturation en eau de la tourbière sera améliorée. Ainsi, après des siècles de drainage et de canalisation, le projet qui sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du CISALB constitue une démarche de remédiation à l'échelle du territoire, restituant à cet Espace Naturel Sensible tout son rôle hydrologique.



Déconstruction de la route, sur le site de la Fontaine des Janon

Les territoires

AVANT-PAYS SAVOYARD

Reconstitution de la végétation lacustre sur le lac d'Aiguebelette

Le plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale comporte sept actions qui concernent spécifiquement ces végétations émergées ou immergées. Quatre de ces actions ont été regroupées au sein d'un projet financé par le FEDER et visent à recréer un hectare de ces habitats.

En 2024, le premier volet de ce projet, avait permis de mieux connaître la nature, la localisation et l'état de conservation de ces végétations qui occupent sur ce lac une surface, d'une douzaine d'hectares, très inférieure à son potentiel d'accueil. Ce volet avait également pour but de sélectionner les espèces et les secteurs se prêtant le mieux à ces reconstitutions, au regard des contraintes naturelles ou anthropiques du site : faible transparence liée à la présence de forts taux de calcite et de craie lacustre, régime de régulation artificielle des niveaux d'eaux inadapté à certaines espèces.

En 2025, le second volet a été initié : recrutement d'un assistant à maîtrise d'ouvrage, passation du marché destiné à la production en pépinières des plants des neuf espèces sélectionnées, puis leur plantation et leur protection physique contre la pénétration de la faune herbivore (poissons, oiseaux, rongeurs aquatiques) qui est un facteur d'échec connu dans ce type d'opération.



28

Sites en gestion CEN



283 ha

Superficie en gestion CEN



4,7 ha

Nouvelle superficie en gestion CEN



Lynx boréal

Une soirée et une journée pour mieux comprendre le lynx boréal

Les 27 et 28 juin 2025, à la Maison du lac d'Aiguebelette, deux temps forts autour du lynx boréal ont été organisés par le CEN Savoie, en partenariat avec la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette, la Réserve Naturelle Régionale et les Fédérations des chasseurs de Savoie, de l'Ain et du Jura.

La soirée du vendredi a réuni une quarantaine de participants autour de la projection du film « Chasseurs – Proies – Lynx », réalisé dans le cadre du programme ECOLEMM, porté par les Fédérations départementales des chasseurs de l'Ain et du Jura. Ce projet vise à mieux comprendre les interactions entre le lynx, ses proies (chevreuils, chamois) et les activités humaines.

Le samedi, un village de stands (Blairoudeurs Chambéry, Centre de sauvegarde de la faune sauvage, Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM), CEN Savoie, Réserve d'Aiguebelette) et des animations nature ont permis de sensibiliser entre 60 et 80 personnes, malgré une forte chaleur. Une sortie « Sur les traces du lynx », animée par la SFPEM, a complété cette journée.

Ces temps d'échanges ont contribué à une meilleure connaissance et à une perception partagée de ce grand prédateur discret.

Partenariat avec le SIAGA

Sur le bassin versant Guiers-Aiguebelette, le Syndicat interdépartemental d'aménagement du Guiers et ses affluents (SIAGA) exerce la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), à l'exception des zones humides riveraines du lac d'Aiguebelette.

Sur ce même territoire, le CEN est gestionnaire de sept zones humides, tout en étant animateur de la politique « Zones humides » en Savoie (accord-cadre avec l'Agence de l'eau RMC). Aussi, en toute complémentarité, depuis 2021, les deux structures travaillent ensemble pour la gestion et la restauration de zones humides, par le biais de conventions-cadres et financières, dites GEMA, mais aussi des Contrats de bassin versant financés par l'AERMC.

En 2025, CEN et SIAGA ont travaillé à l'élaboration d'une nouvelle convention-cadre et d'un nouveau Contrat de bassin versant : le Contrat Eau et Climat, pour la période 2026-2028.



Triton alpestre

Les territoires CŒUR DE SAVOIE



32

Sites en gestion CEN



432 ha

Superficie en gestion CEN



7,7 ha

Nouvelle superficie en gestion CEN

Restauration du site des Ravières au service de la biodiversité

À l'automne 2025, le CEN Savoie a conduit un chantier de renaturation sur le site des Ravières, situé sur la commune d'Aiton. Ces travaux ont permis de restaurer durablement les fonctionnalités écologiques de ce plan d'eau et de ses abords.

L'intervention a consisté en un reprofilage des berges, avec la création de hauts-fonds favorables à la faune aquatique, la réalisation de mares annexes, ainsi que la plantation d'hélophytes. Ces aménagements visent à diversifier les habitats et à renforcer l'accueil de la biodiversité, notamment pour les espèces liées aux milieux humides.

Ce projet illustre l'engagement du CEN Savoie en faveur de la restauration et de la préservation des zones humides, essentielles au bon fonctionnement des écosystèmes.



Renaturation du site des Ravières



Jeu d'empreintes à proximité de la rampe à castor



Rampe construite afin de faciliter le passage du castor

Castors sur la rampe

Dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Cœur de Savoie, une attention particulière a été portée à la restauration de la continuité écologique liée aux cours d'eau.

Au lieu-dit « Le Pont », entre les communes de Châteauneuf et Bourgneuf, les castors qui se déplacent entre le Petit Gelon et le Gelon étaient forcés d'emprunter la route départementale 925. Trois d'entre eux ont ainsi trouvé la mort fin 2023.

Afin de rétablir la continuité écologique entre ces deux rivières, pour le castor mais aussi pour les autres espèces de la faune terrestre, des travaux rendant accessible une buse existante sous la chaussée ont été réalisés. Une vidéo illustrant ces travaux a été diffusée afin de sensibiliser le grand public, y compris les élus, à cette problématique.

Un suivi par piège photographique permettra d'évaluer l'efficacité de l'aménagement.



Les territoires MAURIENNE

Le lac des Hurtières : des actions pour mieux communiquer sur les enjeux écologiques

Pour donner suite à l'acquisition d'une partie du lac situé en zonage Natura 2000, le CEN Savoie a organisé un travail de conciliation d'usage, de découverte du site et d'aménagements pour le préserver. D'abord, une étude sociologique des usagers de cet espace particulier, partagé entre une base de loisirs nautiques et une partie naturelle remarquable, a permis de déceler les profils des visiteurs, notamment ceux qui outrepassent les limites signifiées par des panneaux d'interdiction.

La deuxième phase a consisté en la mise en œuvre d'un plan d'actions concerté avec les différents acteurs du territoire, issu de l'étude précédente. En 2025, le CEN a ainsi piloté la mise en place d'un « maraudage » estival par des Accompagnateurs En Montagne (AEM), formés pour aller à la rencontre des visiteurs avec des bulletins d'engagement.

Enfin, des aménagements physiques, tels que la reprise de la ligne d'eau et des anciens points d'accès, ont matérialisé de manière plus importantes les interdictions de pénétrer dans la zone naturelle. Le travail d'ancrage territorial continue avec les partenaires locaux et vise à se consolider les années suivantes.

En parallèle, une formation à la photographie naturaliste a permis à des habitants du territoire de découvrir la partie non accessible au public du site, avec un technicien du CEN. Une exposition photographique viendra appuyer cette démarche en sensibilisant un public plus large à la forte valeur écologique de cette zone.



15

Sites en gestion CEN



204 ha

Superficie en gestion CEN



28,8 ha

Nouvelle superficie en gestion CEN

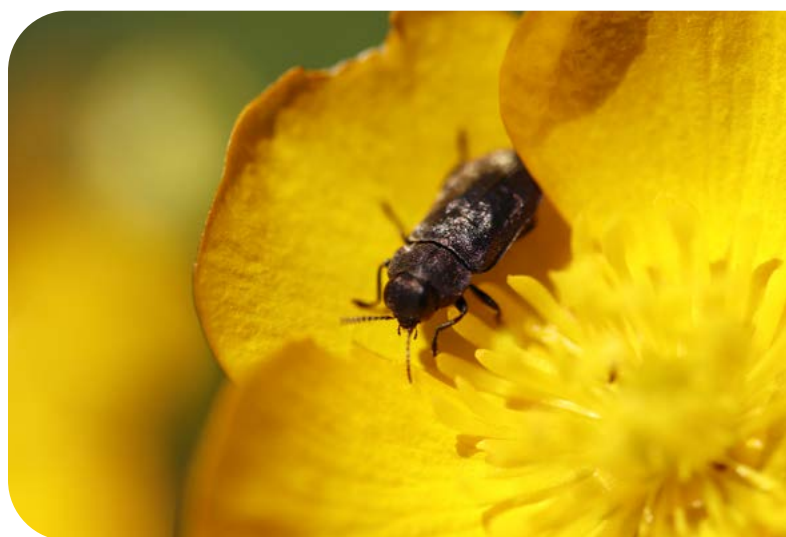


Rencontre des alpagistes et mise en œuvre de la MAEC sur le Mont-Thabor

Dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000 en Savoie, le Conservatoire a effectué une campagne de terrain sur un site remarquable mais empreint de problématiques de conciliation des usages : le site Natura 2000 du Mont-Thabor.

La présence de troupeaux sur les alpages suscite souvent des interrogations chez les randonneurs : l'activité pastorale est-elle compatible avec la préservation de la biodiversité ? La réponse est oui ! C'est précisément ce message que les équipes du CEN Savoie sont venues partager avec les alpagistes présents sur le site, engagés dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Mis en œuvre par l'Union européenne et animé localement par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, ce dispositif apporte un soutien financier aux exploitants qui mettent en œuvre des pratiques favorables à la préservation des habitats naturels et des espèces du site, conformément à un cahier des charges défini.

Les riches échanges ayant eu lieu sur le terrain ont eu pour but de comprendre les difficultés rencontrées par les alpagistes dans la mise en œuvre de ces mesures. Ces visites ont également permis de répondre aux interrogations quant aux enjeux environnementaux qu'ils préservent par leur activité.



Insecte pollinisateur



Pâturage sur site Natura 2000

Les territoires

VAL D'ARLY, BEAUFORTAIN, TARENTAISE-VANOISE

L'eau dans la tourbière des Saisies

Engagé depuis 2018 auprès de l'Office National des Forêts, cogestionnaire avec le SIVOM des Saisies de la Réserve Naturelle Régionale « Tourbière des Saisies », le CEN apporte son appui et son expertise pour l'étude et la connaissance de l'hydrologie du site. Un dispositif de suivi piézométrique a ainsi été mis en place dès l'automne 2018 et livre des informations précieuses pour la compréhension du fonctionnement du système tourbeux et l'effet des évolutions du climat en cours. Au-delà de la variation des niveaux, la température de la masse d'eau dans la tourbe fournit aussi des informations cruciales. Dans un deuxième temps, afin de répondre aux enjeux identifiés dans la dernière actualisation du plan de gestion (2022), un suivi des propriétés physico-chimiques de l'eau a été mis en place à partir de fin 2023 en différents points du réseau hydrographique. Enfin, depuis août 2025, le dispositif de suivi est complété par une station de mesure débitométrique qui permettra d'évaluer les volumes d'eau qui sortent du système tourbeux. Au-delà de la compréhension du fonctionnement hydrologique de la Réserve, l'établissement de ces bilans apporteront des indications essentielles pour évaluer la sensibilité de la tourbière au risque d'incendie, thématique devenue prégnante avec les épisodes de sécheresse des étés derniers.



5

Sites en gestion CEN



34 ha

Superficie en gestion CEN



Linaigrette de Scheuchzer

Le CEN Savoie et la Compagnie des Alpes, une collaboration fructueuse

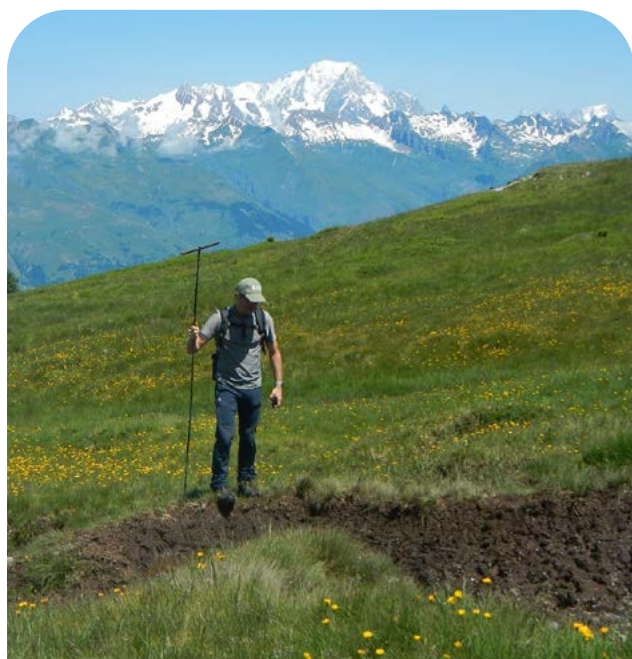
Cela fait maintenant plusieurs années que le CEN Savoie accompagne la Compagnie des Alpes dans ses actions de prise en compte, préservation et restauration des écosystèmes de montagne au sein des domaines skiables.

Les projets développés avec les domaines de la Plagne ou Samoëns sur la préservation et le suivi piézométrique des zones humides de montagne, ou encore sur l'utilisation de semences locales pour la restauration de prairies d'altitude, montrent que les pistes de collaboration sont nombreuses.



Lac du Carroley à La Plagne

Le projet Interreg ECO ALP 2050, lancé en 2025 et piloté par l'Institut Agronomique du Val d'Aoste en partenariat avec le CEN Haute-Savoie et le Parc national de la Vanoise, dessine de nouvelles pistes de travail avec la station de Val d'Isère notamment, pour la restauration de zones humides essentielles à la préservation de l'habitat du *Cariçion bicolor* et d'autres espèces d'intérêt communautaire.



Suivi piézométrique en montagne



COOPÉRATION ET MÉCÉNAT

L'Union des six CEN d'Auvergne-Rhône-Alpes : actions 2025

Fin 2023, en réponse à la demande des autorités d'agrément (DREAL et Région AURA), les six CEN de la Région ont proposé la création de cette nouvelle entité, en remplacement de la "conférence permanente des CEN AURA". Suite à l'arrivée en 2024 de Ludovic Bouquier, coordinateur de l'Union, nos interlocuteurs régionaux disposent dorénavant d'un point de contact unique, ce qui facilite notre représentation ainsi que la coordination au quotidien des actions des Conservatoires, notamment pour la mise en œuvre du Plan d'Action Quinquennal (PAQ).

Les « cellules opérationnelles » pilotées par l'Union ont notamment permis une mutualisation des moyens des six CEN, en faveur notamment du renforcement de notre approche commune pour l'accompagnement des collectivités (cellule PACTE), ou pour l'accompagnement des entreprises par l'organisation d'une journée ayant permis à une soixantaine d'entreprises privées de découvrir et approfondir l'action des CEN (cellule entreprises et biodiversité).

L'année 2026 sera l'occasion de conforter le modèle économique de l'Union, en sécurisant les financements nécessaires, ainsi que le recherche de nouvelles pistes de mutualisation, suite à la demande de la Région.



Chantier bénévole organisé avec la Banque des Savoie, la société POMA et le club d'aviron du Bourget-du-lac

Fonds de dotation Savoie Mont-Blanc Biodiversité

En 2025, le Fonds a poursuivi sa structuration, grâce notamment au soutien du Crédit Agricole des Savoie pour la troisième année consécutive.

Outre les nouveaux projets de préservation/restauration de la biodiversité soutenus par le Fonds, une action d'ampleur de structuration d'un portefeuille de programmes et de projets a été menée pendant l'année, de même qu'un renforcement de la prospection de potentiels partenaires pour le Fonds de dotation.

L'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) et la Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF) ont rejoint le Fonds de dotation à la fin de l'année 2025, en plus du Crédit Agricole des Savoie qui a renouvelé son soutien en faveur de la préservation de la biodiversité des Savoie.

Outre le financement des actions de protection via le fonds de dotation, les actions de prospections menées nous ont permis d'identifier de nouveaux partenaires, qui souhaitent parfois soutenir directement les CEN. Il s'agit d'une conséquence indirecte intéressante pour les Conservatoires de Savoie et Haute-Savoie.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des partenaires du Fonds de dotation.

www.savoie-mont-blanc-biodiversite.fr



ÉLÉMENTS FINANCIERS

Amélioration économique ne veut pas forcément dire sérénité financière

2025 confirme un virage bien négocié avec un excédent renouvelé à un niveau plus élevé : + 116 840 € (+ 84 519 € en 2024).

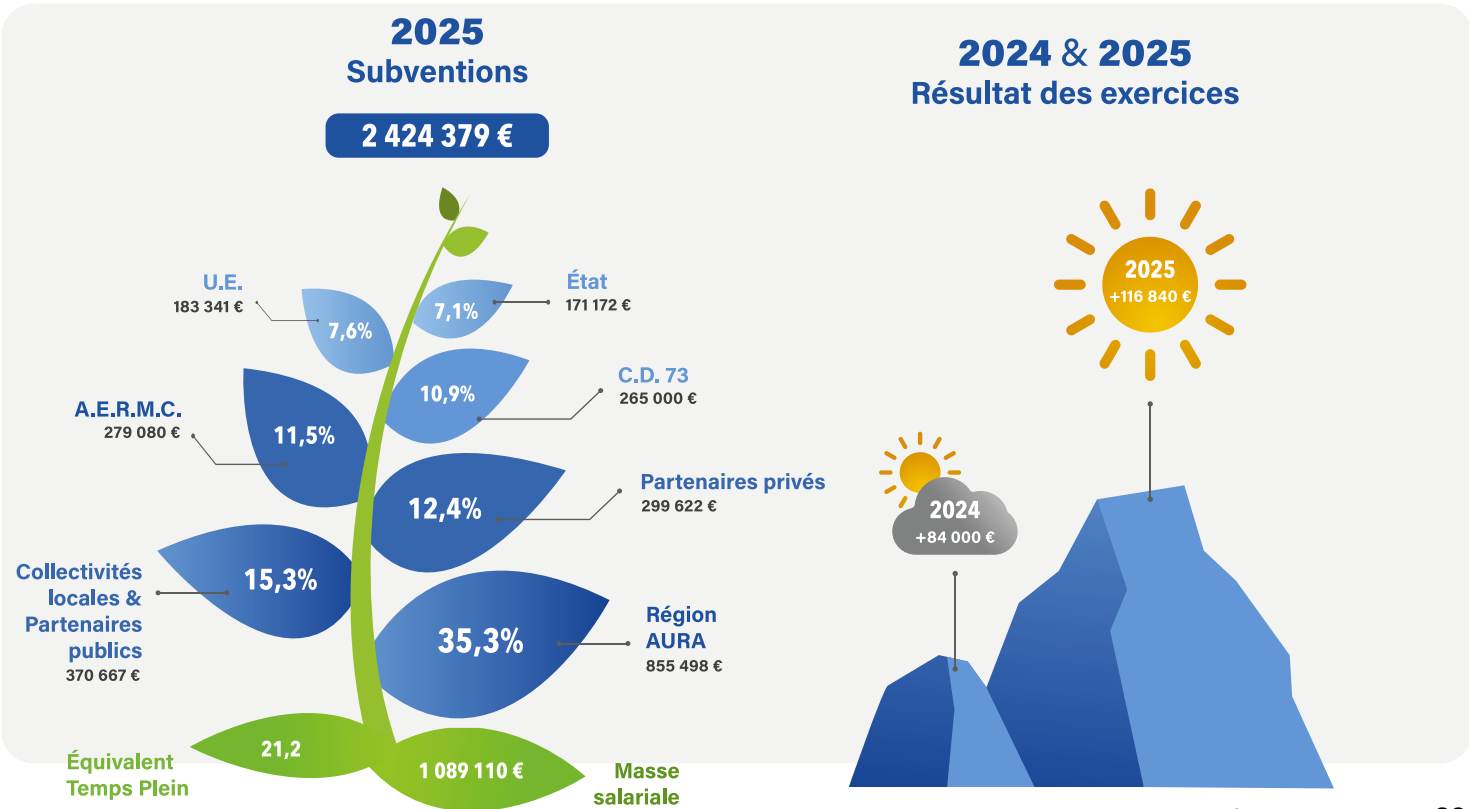
Frais de structure et dépenses sur les projets ont certes augmenté, alors que les subventions d'exploitation baissaient, mais les ventes se sont accrues (+ 14 000 €), et une partie de la masse salariale n'a pas pesé sur les comptes car couverte par ailleurs (29 000 €). C'est surtout la finalisation plus importante de projets qui explique les bons résultats. Elle a réduit la masse de dépenses à réaliser au-delà de 2025 pour finir des actions non terminées (impact de + 75 000 €).

Sur le plan financier, le passage d'une trésorerie à + 401 000 € à - 32 000 € au fin 2025, interroge. Le CEN Savoie a acquis plus de terrains et mené des travaux d'ampleur. Une bonne partie des financements ayant été obtenue précédemment, le niveau des subventions d'investissement 2025 a diminué alors même que les investissements augmentaient. Avec un décalage croissant entre encaissements et décaissements, cela a conduit à une dégradation de la trésorerie.

À l'avenir, l'optimisation de la gestion prévisionnelle de trésorerie sera un enjeu majeur.

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2025 En euros	Exercice N 31/12/2024 En euros
Produits d'exploitation		
Dont Production vendue (biens et services)	53 296,42	39 406,66
Dont Subventions d'exploitation	1 630 765,02	1 771 782,49
Dont Report de fonds dédiés de l'année N-1	1 276 750,56	962 044,80
Dont Quote part Sub. Inv. Virée au compte de résultat	625 517,74	585 508,14
Total I	3 655 517,74	3 386 165,05
Charges d'exploitation		
Dont Autres achats et charges externes	426 737,21	395 973,27
Dont Salaires et traitements	785 054,18	740 519,96
Dont Charges sociales	304 055,79	250 447,89
Dont Reports en fonds dédiés	1 202 137,14	1 276 750,56
Total II	3 538 876,13	3 334 955,35
1 - Résultat d'exploitation (III = I - II)	116 833,73	51 209,70
2 - Résultat financier (IV)	5,97	9,13
3 - Résultat courant avant impôts (V = III + IV)	116 839,70	51 218,83
TOTAL PRODUITS	3 655 715,83	3 419 474,61
TOTAL DES CHARGES	3 538 876,13	3 334 955,35
EXCÉDENT OU DÉFICIT (V + VI) ("richesse" générée au cours de l'année correspondant à la différence entre produits et charges qu'ils soient, respectivement, encaissables ou pas, décaissables ou pas)	116 839,70	84 519,26
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (flux potentiel de trésorerie à disposition issu de l'ensemble des ressources internes générées)	87 954,89	378 525,27



L'ÉQUIPE EN 2025

Mouvements dans l'équipe en 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions au sein de l'équipe du CEN Savoie, entre recrutements, renouvellement de contrats, alternances et accueil de stagiaires.

Une stagiaire a rejoint la structure cette année :

Iris Horon – stage de découverte sur les différentes missions du CEN Savoie dans le cadre de son BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN).

Trois alternants ont accompagné les missions du CEN :

Théodore Parisse-Lozier, technicien gestion de sites, a poursuivi son expérience jusqu'au mois d'août 2025.

Sara Filipe Dias Pereira, au secrétariat et à la comptabilité, qui continuera sa seconde année d'alternance en 2026.

Lydia Guyon, au service scientifique comme alternante jusqu'au mois d'août, puis comme chargée d'étude sur l'inventaire des tourbières.

Côté recrutements, **Lina Capuano** a achevé son CDD en tant que chargée de mission animation et contractualisations territoriales en décembre 2025.

Par ailleurs, **Fanny Veinante** a quitté le CEN Savoie début mars pour rejoindre le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) comme garde de Réserve. Elle a été remplacée par **Niels Gerken**, qui occupe désormais le poste de garde au sein de la Réserve Naturelle Régionale du lac d'Aiguebelette et assure également des missions de technicien de gestion de sites dans l'Avant-pays savoyard.

21,2 salariés en ETP

1 stagiaire

1 CDD

3 contrats d'apprentissage

11 femmes

15 hommes

VIE ASSOCIATIVE

Une gouvernance plurielle

9 membres du
collège des
Collectivités

Conseil départemental,
Communes, EPCI ou syndicats

5 membres du
collège des
**Associations
de Protection
de la Nature**

France Nature Environnement,
LPO et associations
naturalistes

4 membres du
collège de
État

Préfecture, Parc national
de la Vanoise, Office
National des Forêts

6 membres du
collège des
**Personnes
qualifiées**

4 membres du
collège des
Autres structures

Chambre d'agriculture, Fédération des chasseurs,
Fédération de pêche et des milieux aquatiques, Agence AGATE

Instances du CEN Savoie : pilotage associatif en 2025

En 2025, les instances du CEN Savoie se sont réunies à plusieurs reprises afin d'assurer le bon pilotage et la gouvernance de l'association. Le bureau s'est ainsi réuni à six reprises : les 3 et 19 février, 9 avril, 18 juin, 2 octobre et 26 novembre. De son côté, le Conseil d'Administration s'est tenu cinq fois, les 13 mars, 27 mai, 24 juin, 16 octobre et 11 décembre. Ces temps réguliers ont permis de suivre l'avancement des actions, d'orienter les projets et de consolider les partenariats.

L'Assemblée Générale ordinaire s'est déroulée le mercredi 2 juillet, sur la commune de Vions, en Chautagne. Elle a été précédée d'une visite de terrain consacrée aux travaux réalisés sur la lône du Curé, restaurée en faveur de la cistude d'Europe, ainsi qu'aux actions d'éradication des espèces végétales envahissantes menées sur le site. Cette séquence a permis aux participants de mieux appréhender les enjeux et les résultats des interventions. Elle s'est poursuivie par un temps de présentation et d'échanges en salle communale, favorisant le dialogue avec les partenaires autour du traditionnel apéritif dinatoire.



Visite de la lône du Curé lors de l'Assemblée Générale du CEN Savoie, à Vions



Conservatoire d'espaces naturels Savoie

Conservatoire d'espaces naturels de Savoie
Bâtiment Le Prieuré - 165, route de Chambéry
73 370 LE BOURGET-DU-LAC

info@cen-savoie.org

04 79 25 20 32

cen-savoie.org

Rapport d'activités 2025

Directeur de la publication
Emmanuel de Guillebon

Conception graphique & mise en page
Sarah Taltavull - Oaï Not communication éthique
Frédéric Biamino - CEN Savoie

Rédaction et relectures
Équipe - CEN Savoie

Photos - illustrations
Didier Iket - Atémia ; Entreprise Selvana ; Matthias Kröll - Alpigraphie ; Parc naturel régional du Massif des Bauges ; Maud Briand ; SFPEM. CEN Savoie : Manuel Bouron ; Frédéric Biamino ; Virginie Bourgoin ; Christine Garin ; Alban Culat ; Timothée Vial ; Stéphane Marron ; Arnaud Gauffier ; Baptiste Mabboux.

Cartographie
Service système d'information - CEN Savoie
Sources : BD Alti et BD Topo - IGN / RGD SMB ; Natura 2000 - DREAL ; Sites Conservatoire - CEN Savoie.

Impression
contact@in-pressco.com - 04 85 01 44 38



La nature savoyarde vous tient à cœur ?
Soutenez nos projets !

Écrit périodique - ISSN 1639-20183

Avec le soutien financier de



En partenariat technique et/ou financier avec

